Conseil de participation - 17/06/2025

Présents: M. André, Mme Sergent, A-L. Berhin, J. Devienne, G. Pinchart, Mr Nolf, N. Maigret.

1. Modification du ROI

La direction informe le CoPa sur la législation qui entre en vigueur début septembre. L'utilisation du smartphone à l'école sera interdite (sauf pour des besoins pédagogiques). C'était déjà le cas dans notre école en 1ère et 2ème. Cette interdiction sera donc généralisée à toutes les années.

2. Frais scolaires

Aucun changement majeur n'est prévu pour la prochaine rentrée. La direction communique les budgets maximums pour chaque année (frais de livres, voyages scolaires et photocopies).

3. Travaux et investissements à venir.

Une mise en conformité de la Cage de verre est prévue en début d'année scolaire avec l'installation de portes coupe-feu.

D'ici la fin juin 2026, la toiture ainsi que les châssis situés à l'arrière du Bloc béton seront remplacés.

4. Coup de fraîcheur à l'école.

L'association de parents propose d'organiser une journée collaborative pour entretenir et embellir l'école. L'idée est de mobiliser les parents, les professeurs et les élèves. Il faudra fixer une date et lister tout ce qu'il y a à faire.

5. La réunion de parents de juin 2025

L'AP s'interroge sur le choix d'organiser la réunion de parents uniquement le mercredi 2 juillet au matin. La direction rappelle que ce créneau s'inscrit dans l'horaire de travail des enseignants.

6. La rentrée 2025

La réunion de rentrée des élèves de 1re année aura lieu le 25 août à 9h. L'AP y prendra la parole et offrira un petit déjeuner convivial aux parents.

7. L'éducation aux médias

L'AP souhaite en savoir plus sur les actions déjà mises en place en matière d'éducation aux médias. L'idée d'organiser une journée thématique de sensibilisation à l'usage responsable des médias est retenue. La direction propose de bloquer une date pour l'année scolaire 2025-2026. Les délégués de 5e année ainsi que l'AP pourraient être impliqués dans l'organisation.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement. Elle se tiendra après le congé de Toussaint.